

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas le rapport financier intermédiaire ou les états financiers annuels du fonds de placement. Il est possible d'obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels gratuitement, sur demande, en composant le 1-866-378-7119, en nous écrivant à l'adresse NGAM Canada S.E.C. (le « gestionnaire »), 145 King Street Ouest, Suite 1500, Toronto, (Ontario) M5H 1J8, ou en consultant sur notre site Web, à l'adresse ngam.natixis.ca, ou sur celui de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous selon l'une ou l'autre de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier de divulgation des votes par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille du Fonds.

NOTE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES.

Ce rapport peut renfermer des déclarations prospectives sur le Fonds, notamment sur sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Une déclaration prospective est une déclaration de nature prévisionnelle qui est assujettie ou fait référence à des événements ou à des facteurs futurs. Elle se caractérise par l'emploi de termes à connotation prospective comme « s'attendre à », « prévoir », « projeter », « croire », « estimer », et d'autres expressions analogues, ou leur forme négative. De plus, toute déclaration qui peut être faite au sujet du rendement futur, des stratégies ou perspectives et des mesures que pourrait prendre le Fonds est considérée aussi comme une déclaration prospective. Les déclarations prospectives sont fondées sur les attentes et les projections actuelles à l'égard d'événements futurs et sont forcément assujetties, notamment, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses au sujet du Fonds et de facteurs économiques.

Les déclarations prospectives ne garantissent en rien les rendements futurs, et les événements et les résultats réels pourraient être très différents de ceux exprimés ou sous-entendus dans une déclaration prospective faite par Fonds en raison de facteurs importants. Parmi ces facteurs, notons entre autres les conditions générales de l'économie de la situation politique et du marché, les taux d'intérêt et de change, les marchés financiers, la concurrence, les changements technologiques, les changements apportés à la réglementation gouvernementale, des procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et des catastrophes.

Nous insistons sur le fait que la liste des facteurs précités n'est pas exhaustive. Par conséquent, nous vous invitons à prendre soigneusement en compte ces facteurs et d'autres facteurs avant de prendre toute décision d'investissement et nous vous demandons instamment de ne pas vous fier indûment sur ces déclarations prospectives. De plus, le Fonds n'entend pas mettre à jour l'une ou l'autre de ces déclarations prospectives par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ni pour tout autre motif.

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Le Fonds enregistré International Oakmark Natixis (le « Fonds ») cherche à atteindre son objectif de placement en investissant la quasi-totalité de son portefeuille dans des actions et des titres de créance non offerts au public de la catégorie InterFonds du Fonds à gestion fiscale International Oakmark Natixis (le « Fonds à gestion fiscale »). Par conséquent, la rubrique Analyse du rendement du Fonds par la direction ci-dessous porte aussi sur le rendement du Fonds à gestion fiscale, à l'exception des rubriques Objectif et stratégies de placement, Risques, Faits saillants de nature financière, Frais de gestion et description des séries et Rendement passé qui présentent les données propres au Fonds. En outre, sous la rubrique Résultats, les données relatives à la valeur liquidative et au rendement dont il est fait état se rapportent au Fonds. Pour un complément d'information sur le Fonds à gestion fiscale, prière de consulter le Rapport de la direction sur le rendement du Fonds le concernant.

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds est de chercher à fournir une appréciation à long terme du capital principalement par des placements dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires de sociétés non américaines.

Le Fonds investira dans des marchés non américains de différents pays, notamment dans les marchés émergents. Le Fonds investira normalement dans des titres de sociétés situées dans au moins cinq pays à l'extérieur des États-Unis. Il n'existe aucune limite géographique sur les placements non américains du Fonds.

Risques

Aucun changement modifiant le niveau de risque global associé à un placement dans le Fonds n'a eu lieu pendant la période. Les risques inhérents au Fonds sont ceux dont il est question dans le prospectus simplifié le plus récent du Fonds, dans une modification ou dans l'aperçu du fonds.

Résultats

La valeur liquidative du Fonds a augmenté de 1 184 313 \$ à 2 272 000 \$ au cours de l'exercice. Cette augmentation était un résultat d'une combinaison des souscriptions nettes et le rendement positif des placements.

Pour l'exercice terminée le 31 décembre 2016, la série comptes ordinaires de la catégorie gains en capital du Fonds a dégagé un rendement de 4,3%, comparativement à -0,3% pour l'indice de référence, l'indice de rendement total MSCI Monde ex USA (en dollars canadiens) (l'« indice »). Contrairement à celui de l'indice, le rendement du Fonds est calculé après déduction des frais. Veuillez consulter la rubrique « Rendement passé » pour connaître le rendement des autres séries et catégories du Fonds.

En valeur absolue, 12 des 19 pays représentés dans le Fonds ont dégagé un rendement global positif. De ce groupe de pays, la Corée du Sud est celui qui a le plus contribué au rendement du Fonds, grâce à son titre unique, Samsung Electronics, qui s'est classé au troisième rang des actions du Fonds ayant dégagé les meilleurs rendements. L'Indonésie (+26 %) a pris le deuxième rang des pays ayant dégagé le meilleur rendement en valeur absolue et, à l'instar de la Corée du Sud, ce pays doit son rendement à un seul et unique titre : Bank Mandiri. Des 19 pays représentés dans le Fonds, sept ont divergé du rendement du Fonds, en valeur absolue, pendant la période, avec le Mexique (-26 %) et la Chine (-16 %) en tête de liste des pays divergents.

Comparativement à son indice de référence, le secteur le plus surpondéré dans le Fonds a été celui des biens de consommation cyclique. Cette surpondération a cependant freiné le rendement général du Fonds et le secteur a constitué la deuxième entrave la plus importante au rendement total du Fonds (-2 %), après le secteur des services financiers (-3 %). La

sélection des titres dans ces deux secteurs a également nu au rendement relatif du Fonds pour l'exercice. Ce sont en fait des titres du secteur des matières qui ont le plus contribué au rendement relatif du Fonds.

En tête de ce secteur pour la période de présentation, et même au sein du portefeuille du Fonds, se trouvait Glencore (de Suisse), l'une des plus importantes sociétés de négoce et d'extraction de produits de base du monde. Ce titre est passé du dernier rang au chapitre du rendement des actions pour l'année civile 2016 au premier rang cette année. Le cours de l'action de Glencore a réagi positivement à la remontée des prix des produits de base, à la mise en œuvre réussie du plan de réduction de la dette de l'entreprise et à l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis en 2016. Au quatrième trimestre, Glencore a complété la vente de ses actifs non essentiels et levé au total 6,3 milliards de dollars provenant de l'ensemble des actifs cédés, de sorte que la société est dorénavant en bonne voie de réaliser son objectif d'endettement net de 16,5 à 17,5 milliards de dollars. De plus, la direction a rétabli sa politique en matière de versement de dividendes et envisage de restituer au moins un milliard de dollars aux actionnaires à compter de 2017. Le sous-conseiller est d'avis que la direction s'applique à améliorer la valeur pour les actionnaires, et sa stratégie de placement demeure inchangée.

Le secteur des soins de santé est celui qui était le plus largement sous-pondéré au sein du portefeuille du Fonds par rapport à l'indice de référence, ce qui a permis de stimuler son rendement relatif. La non-participation du Fonds aux secteurs de l'énergie et de l'immobilier a nu à son rendement relatif, tandis que l'absence de titres dans les secteurs des télécommunications et des services publics a plutôt stimulé le rendement relatif du Fonds.

En valeur absolue, trois des sept secteurs dans lesquels le Fonds détenait des placements ont enregistré un rendement négatif, celui des services financiers (-8 %) arrivant en tête de liste. Deux des trois titres les moins performants de l'ensemble du portefeuille appartenaient à ce secteur, dont Crédit Suisse Group, établi en Suisse, qui a le plus freiné le rendement, tant en valeur absolue que du point de vue de la contribution au rendement total du Fonds. Bien que le chef de la direction du Crédit Suisse Group, Tidjane Thiam, ait prévenu les investisseurs que les gains du quatrième trimestre seraient faibles, des dépenses non récurrentes liées à des litiges, des frais d'égalisation de comptes de régime de retraite et des réductions de valeur de certains actifs liés à des créances ont causé des surprises négatives pendant la période. Cependant, ces dépenses ont incité l'équipe de direction à accélérer la restructuration et la réduction des secteurs d'activité non essentiels liés aux services bancaires d'investissement. L'objectif consiste à accorder une plus large place aux activités de gestion du patrimoine, lesquelles présentent de très bonnes tendances en matière de croissance séculaire, donnent lieu au versement d'honoraires et exigent peu de capitaux. La décision du Royaume-Uni de quitter l'Union européenne a également porté ombrage à l'action de Crédit Suisse. La confiance des investisseurs s'est améliorée plus tard en cours du quatrième trimestre grâce au Investor Day du Crédit Suisse Group. La société a indiqué qu'elle ramenait son objectif en matière de charges d'exploitation de base de 18 milliards CHF à 17 milliards CHF et relevait son objectif de réduction nette totale des coûts de 3,2 milliards CHF à plus de 4,2 milliards CHF en 2018. De plus, des mesures de contrôle des coûts efficaces ont permis au Crédit Suisse Group d'enregistrer pour les neuf mois de son exercice des résultats qui ont contrebalancé la diminution de ses revenus ; grâce à la réduction des frais d'exploitation, le bénéfice net a légèrement dépassé nos prévisions. Le sous-conseiller a été heureux de constater que l'amélioration de la conjoncture des marchés mondiaux avait permis d'améliorer les frais d'exploitation de base d'environ 5 % par rapport aux estimations. Le ratio de fonds propres de Crédit Suisse Group s'est accru, et la banque a clos le troisième trimestre avec un ratio de la composante actions ordinaires et assimilées de T1 de 12 %, ce qui représente une progression de 180 points de base par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Les secteurs de la consommation courante et de la consommation discrétionnaire (-5 % dans les deux cas) font partie des autres secteurs qui ont dégagé un rendement négatif en valeur absolue pour le Fonds pendant la période de présentation.

En revanche, le secteur des matières premières (+63 %) est celui qui a enregistré le rendement positif le plus élevé en valeur absolue, soulevé principalement par le titre le plus important du secteur, Glencore, dont nous avons traité en détail ci-dessus. Les secteurs des soins de santé (+18 %), des biens industriels (+16 %) et de la technologie (+12 %) ont également dégagé des rendements positifs pendant la période de présentation.

Les titres ayant contribué le plus au rendement du Fonds pour l'année civile 2016 sont Glencore, Ashtead Group et Samsung Electronics. Les titres les moins performants ont été Crédit Suisse Group, BMW et Nomura Holdings.

Événements récents

Dans l'histoire des actions américaines, aucun début d'année n'a été pire que celui de 2016, à telle enseigne que les investisseurs se demandaient à la mi-février si un nouveau marché baissier avait commencé. Les marchés se sont rapidement stabilisés et ont inversé la vapeur à partir de ce moment, l'indice S&P 500 enregistrant des rendements positifs tous les mois, sauf un, à compter de mars. La Réserve fédérale a retardé jusqu'à décembre la mise en œuvre de sa hausse des taux d'intérêt (et a simultanément fait part de son intention de hausser les taux trois fois en 2017). À ce moment, les effets largement imprévus des élections avaient déjà imprégné les marchés. Après les élections, les actions (représentées par l'indice S&P 500) ont terminé l'année 2016 avec un rendement de 5 %. Au sein du marché des actions, des secteurs qui étaient précédemment évités (p. ex., les services financiers) ont connu un regain de popularité tandis que l'intérêt des investisseurs pour les titres à rendement élevé s'est atténué.

Ailleurs, la Banque centrale européenne et la Banque d'Angleterre ont maintenu en vigueur leurs principaux taux d'intérêt en décembre. La Banque du Japon a choisi de maintenir sa courbe de rendement et ses programmes d'achat d'actifs. De plus, la Banque du Japon s'est engagée à élargir encore davantage sa base monétaire dans le cadre de ses efforts continus visant à porter le taux d'inflation à plus de 2 %. Au cours des semaines qui ont suivi les élections américaines, le yen japonais a cédé plus de 10 % par rapport au dollar, ce qui devrait stimuler les exportations japonaises selon certains investisseurs.

Entre-temps, des pays non-membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) se sont entendus avec les pays membres de l'OPEP pour réduire encore davantage la production de pétrole. Par suite de cette entente, 600 000 barils de pétrole par jour seront retirés du marché, outre la réduction de 1,2 million de barils convenue par l'OPEP le mois dernier. Résultat, le cours du brut de référence Brent a terminé l'année en hausse de 52 %.

À titre d'investisseur axé sur la valeur, le sous-conseiller est d'avis que sa principale tâche consiste à voir à travers le brouillard produit par les experts du marché qui se laissent excessivement influencer par les événements géopolitiques tels que les référendums et les élections, comme nous l'avons vu en 2016. Plutôt, le sous-conseiller s'intéresse d'abord et avant tout aux facteurs fondamentaux qui stimulent les flux de trésorerie à long terme. Il cherche à prendre des décisions de placement en fonction de la capacité d'une société à générer des flux de trésorerie durables et en constante croissance. Bien que, devant l'incertitude ambiante, le marché ait cherché à acquérir des actions stables, le sous-conseiller était d'avis que les évaluations intéressantes du secteur des services financiers et des domaines exposés aux cycles du marché étaient plus sécuritaires. Comme il arrive souvent, le fléchissement du

cours des actions par suite des événements macroéconomiques de 2016 a donné au sous-conseiller l'occasion de mettre ses convictions en pratique et de récompenser la patience de ses actionnaires. Le sous-conseiller sait que plusieurs enjeux liés aux politiques sont en cours d'évolution et que les résultats de ceux-ci risquent avoir d'importantes répercussions économiques susceptibles d'influer les marchés. Par conséquent, le sous-conseiller se tient prêt à tirer profit des occasions que ces événements peuvent offrir dans l'intérêt des investisseurs du Fonds.

Transactions entre parties liées

NGAM Canada S.E.C. (le « gestionnaire ») fournit au Fonds des services de gestion, de distribution et d'administration de placements. Ces services sont offerts dans le cours normal des activités et comptabilisés au montant de la contrepartie convenue entre le gestionnaire et le Fonds. Conformément au Règlement 81-107, le Fonds doit créer un comité d'examen indépendant (CEI) auquel il doit soumettre toutes les questions de conflit d'intérêts, aux fins d'examen ou d'approbation. Le Règlement 81-107 oblige également le gestionnaire à établir des politiques et des procédures écrites pour traiter les questions de conflit d'intérêts, tenir un registre de ces questions et aider le CEI à exercer ses fonctions.

Frais de gestion

NGAM Canada S.E.C. est le gestionnaire du Fonds. En contrepartie des services-conseils en placement fournis, le gestionnaire touche des frais de gestion mensuels calculés en fonction de l'actif net moyen quotidien de chaque série du Fonds, à l'exception de la série comptes institutionnels. Le gestionnaire verse, à partir de ses frais de gestion, la rémunération du gestionnaire de portefeuille, ainsi que les commissions de vente et de suivi des courtiers qui distribuent les titres du fonds. En contrepartie des autres services administratifs fournis, le gestionnaire peut également facturer des frais administratifs aux fonds.

De temps à autre, le gestionnaire peut réduire les frais de gestion effectifs payables par certains porteurs de parts, en réduisant les frais de gestion imputés à ce fonds et en demandant au fonds de faire des distributions sur les frais de gestion aux porteurs de parts de montant égal à la réduction des frais de gestion. Les distributions sur les frais de gestion sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du fonds et comptabilisées à titre de distribution dans les états financiers.

Charges d'exploitation

Chaque fonds est responsable du paiement de toutes les charges d'exploitation, y compris, mais sans s'y limiter, les impôts, les frais de comptabilité, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les frais liés aux services du fiduciaire, les honoraires du CEI, les frais de garde, les frais administratifs, les coûts des services aux investisseurs, les frais de courtage, les intérêts et les frais bancaires ainsi que les frais liés aux prospectus et aux autres rapports. En contrepartie des autres services administratifs fournis par le gestionnaire, Le gestionnaire peut également facturer des frais administratifs aux fonds. Le gestionnaire attribue au fonds certains frais généraux qui sont directement liés à l'exploitation du fonds (exclusion faite du marketing et des ventes). Ces frais généraux comprendront une partie des frais liés aux logiciels, aux systèmes et aux salaires du personnel de TI le gestionnaire, aux installations, aux assurances (assurance des biens et assurance responsabilité civile seulement), à l'amortissement des immobilisations corporelles, à la téléphonie et aux communications, à l'impression, aux frais de bureau et à d'autres frais administratifs généraux.

Les charges d'exploitation sont attribuées à un fonds ou à une série d'un fonds. Les charges d'exploitation communes à plusieurs fonds peuvent être réparties entre les fonds en fonction du nombre moyen de porteurs de parts ou de la valeur liquidative moyenne quotidienne des fonds, ou selon d'autres méthodes de répartition que le gestionnaire juge pertinentes, d'après le type de charges d'exploitation à répartir.

Charges absorbées

Le gestionnaire peut renoncer à une partie des frais de gestion ou des charges d'exploitation pour certains fonds, ou absorber une partie de ces frais et charges. La décision d'absorber ces charges est revue périodiquement et prise à l'entière discrétion du gestionnaire, sans avis aux porteurs de parts.

Les frais relatifs aux parties liées facturés se présentent comme suit :

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Frais de gestion	30 265	2 759
Frais pour les services administratifs fournis par le gestionnaire	9 368	2 142
Charges du Fonds absorbées par le gestionnaire	(69 949)	(9 445)

Frais de gestion et description des séries

Le Fonds offre, à l'heure actuelle, trois séries de parts, à savoir la série A, série F et la série I.

Les frais de gestion varient d'une série de parts à l'autre. Le Fonds paie le gestionnaire des frais de gestion globaux. Les frais de gestion afférents aux parts de la série I sont négociés et payés directement par l'épargnant et non par le Fonds. Au moyen des frais de gestion, le gestionnaire paie la rémunération du conseiller en valeurs ainsi que les courtages et les commissions de suivi versées aux courtiers qui distribuent les titres du Fonds.

Séries	En pourcentage des frais de gestion		
	Frais de gestion (%)	Rémunération du courtier (%)	Administration générale, conseils en placement et profits (%)
Série A	1,85	52	48
Série F	0,85	0	100

Aperçu du portefeuille au 31 décembre 2016

Le Fonds investit directement dans le Fonds à gestion fiscale. La liste des 25 principaux titres en portefeuille et leur pondération ainsi que la répartition sectorielle de ce fonds sont présentées ci-après. On peut se procurer le prospectus du Fonds à gestion fiscale et d'autres renseignements le concernant sur le site Web du gestionnaire, à l'adresse ngam.natixis.ca, ou sur celui de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations continues du Fonds. On peut obtenir des mises à jour mensuelles, sans frais, en téléphonant au 1 866 378-7119, en nous écrivant à l'adresse NGAM Canada S.E.C., 145 King Street Ouest, Suite 1500, Toronto (Ontario) M5H 1J8, sur notre site Web, à ngam.natixis.ca, ou sur celui de SEDAR, à www.sedar.com.

25 Principaux titres en portefeuille	%*	Répartition sectorielle	%*
Trésorerie et les équivalents de trésorerie [^]	6,6	Services financiers	29,2
Glencore PLC	4,0	Consommation discrétionnaire	24,9
Lloyds Banking Group PLC	3,7	Produits industriels	17,3
BNP Paribas SA	3,5	Matières	8,1
Intesa Sanpaolo SPA	3,5	Consommation courante	5,6
Allianz SE	3,3	Technologie de l'information	5,2
Credit Suisse Group AG	3,3	Soins de santé	0,6
CNH Industrial NV	3,2	Trésorerie et équivalents de trésorerie [^]	9,1
Daimler AG	3,2	Total	100,0
EXOR NV	2,4		
Honda Motor Co. Ltd.	2,3		
LafargeHolcim Ltd. Registered Shares	2,1		
Compagnie Financière Richemont SA Series A	2,1		
Toyota Motor Corporation	2,1	Répartition géographique	%*
Continental AG	2,0	Japon	8,2
Hennes & Mauritz AB Series B	2,0	France	13,9
AMP Limited	2,0	Suisse	11,3
Baidu Inc. ADR	2,0	Allemagne	9,3
The Swatch Group AG Bearer Shares	1,9	Royaume-Uni	12,5
AB SKF Series B	1,8	Italie	4,7
Ashtead Group PLC	1,8	Jersey	5,3
Diageo PLC	1,8	Pays-Bas	7,8
Daiwa Securities Group Inc.	1,8	Suède	4,1
Willis Towers Watson PLC	1,8	Îles Caimans	3,3
Orica Limited	1,7	Australie	3,6
		Irlande	1,8
		Indonésie	1,6
		Mexique	1,7
		Trésorerie et équivalents de trésorerie [^]	9,1
		Corée du Sud	1,1
		Inde	0,5
		Taiwan	0,2
		Total	100,0

*En fonction de la valeur liquidative aux fins des opérations suivant laquelle les titres sont évalués aux cours de clôture le 31 décembre 2016.

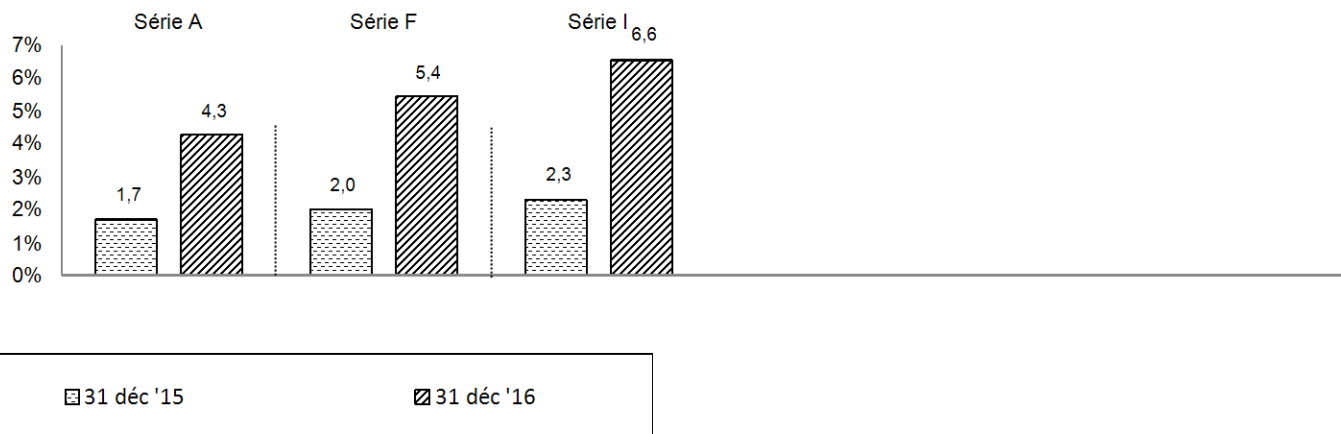
[^]y compris d'autres fonds de roulement.

Rendement passé

Le rendement passé montre le rendement historique des différentes séries de parts du Fonds. Les chiffres qu'ils renferment ne sont donnés qu'à titre d'information, le rendement passé du Fonds n'étant pas nécessairement un indicateur de son rendement futur. Les données sur le rendement passé supposent le réinvestissement de toutes les distributions dans des parts supplémentaires de la même série du Fonds. Elles ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, des frais de rachat, des distributions ou des frais accessoires qui peuvent réduire le rendement.

Rendement annuel

Les graphiques suivants indiquent le rendement annuel de chaque série de parts du Fonds depuis sa date de création de détail - le 17 septembre 2015. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse de la valeur d'un placement du premier au dernier jour de chaque période financière.



Rendement annuel composé

Le tableau suivant présente le rendement annuel composé global des différentes catégories et séries d'actions actuellement offertes par le Fonds, pour les périodes indiquées terminées le 31 décembre. Le rendement est également comparé à l'indice de référence sur la même base.

Série ¹	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création ³
Série A	4,3%			4,7%
Série F	5,4%			5,8%
Série I	6,6%			6,9%

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création ³
Indice de référence ²	-0,3%			2,6%

¹ Après déduction de tous les frais payés par le Fonds, sauf dans le cas des parts de la série comptes institutionnels dont le rendement indiqué comprend les frais négociés et payés directement par l'épargnant.

² l'indice de rendement total MSCI Monde ex USA (en dollars canadiens)

³ Les rendements annuels composés globaux sont calculés à partir de la date de création du Fonds pour toutes les séries.

Faits saillants de nature financière⁺

Les tableaux ci-après présentent des données financières clés concernant le Fonds; ils ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour chacune des périodes terminées aux dates indiquées.

ACTIF NET PAR PART (EN DOLLARS) ¹

	Série A		Série F	
	31 déc. 16	31 déc. 15	31 déc. 16	31 déc. 15
Actif net au début de l'exercice	10,17	10,00	10,20	10,00
Augmentation (diminution) liée aux activités :				
Total des revenus	0,17	0,37	0,17	0,30
Total des frais (sauf les distributions)	-	-	-	-
Gains (pertes) réalisés au cours de l'exercice	(0,06)	-	(0,05)	-
Gains (pertes) non réalisés au cours de l'exercice	0,72	(0,20)	0,93	0,04
Augmentation (diminution) totale liée aux activités ²	0,83	0,17	1,05	0,34
Distributions:				
Du revenu de placements net (sauf les dividendes)	(0,14)	(0,03)	(0,14)	(0,03)
Des dividendes	-	(0,15)	-	(0,15)
Des gains en capital	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-
Distributions totales ³	(0,14)	(0,18)	(0,14)	(0,18)
Actif net à la fin de l'exercice *	10,46	10,17	10,61	10,20

	Série I	
	31 déc. 16	31 déc. 15
Actif net au début de l'exercice	10,23	10,00
Augmentation (diminution) liée aux activités :		
Total des revenus	0,18	0,21
Total des frais (sauf les distributions)	-	-
Gains (pertes) réalisés au cours de l'exercice	(0,06)	-
Gains (pertes) non réalisés au cours de l'exercice	0,55	0,01
Augmentation (diminution) totale liée aux activités ²	0,67	0,22
Distributions:		
Du revenu de placements net (sauf les dividendes)	(0,14)	(0,03)
Des dividendes	-	(0,15)
Des gains en capital	-	-
Remboursement de capital	-	-
Distributions totales ³	(0,14)	(0,18)
Actif net à la fin de l'exercice *	10,75	10,23

Reportez aux notes de bas de la dernière page de ce document.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES ¹

	Série A		Série F	
	31 déc. 16	31 déc. 15	31 déc. 16	31 déc. 15
Actif net (\$)	1 509 409	819 847	708 450	313 319
Nombre de parts en circulation	144 280	80 612	66 766	30 714
Ratio des frais de gestion (%) ²	2,27	2,23	1,17	1,15
Ratio des frais de gestion avant renoncations et absorptions (%) ²	6,22	7,48	5,12	6,39
Ratio des frais d'opération (%) ³	0,15	0,54	0,15	0,54
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	55,09	8,93	55,09	8,93
Valeur liquidative par part (\$)	10,46	10,17	10,61	10,20

	Série I	
	31 déc. 16	31 déc. 15
Actif net (\$)	54 499	51 147
Nombre de parts en circulation	5 069	5 000
Ratio des frais de gestion (%) ²	0,17	0,17
Ratio des frais de gestion avant renoncations et absorptions (%) ²	4,12	5,42
Ratio des frais d'opération (%) ³	0,15	0,54
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	55,09	8,93
Valeur liquidative par part (\$)	10,75	10,23

Reportez aux notes de bas de la dernière page de ce document.

FAITS SAILLANTS DE NATURE FINANCIÈRE

* Pour les périodes amorcées à compter du 1^{er} janvier 2014, les faits saillants financiers sont tirés des états financiers dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Au 31 décembre 2016, en vertu des IFRS, la différence entre « l'actif net » et la « valeur liquidative » est négligeable.

ACTIF NET PAR PART notes

- ¹ Ces données sont tirées des états financiers annuels vérifiés du Fonds en date du 31 décembre des années indiquées.
- ² La valeur liquidative et les distributions sont établies en fonction du nombre réel de parts au moment considéré. L'augmentation (diminution) liée aux activités est établie en fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.
- ³ Les distributions ont été réinvesties en parts additionnelles du Fonds, sauf si l'épargnant a demandé qu'elles lui soient versées en espèces.
- * Il ne s'agit pas d'un rapprochement entre la valeur comptable au début et à la fin de la période, car les données sur l'augmentation (diminution) liée aux activités sont fondées sur le nombre moyen de parts pondéré au cours de la période plutôt que sur le nombre réel de parts au moment donné.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES notes

- ¹ Données au 31 décembre des années indiquées.
- ² Le ratio des frais de gestion (RFG) est calculé conformément au Règlement 81-106 et il est établi en fonction du total des frais (exception distributions, faite du courtage, des frais liés aux opérations du portefeuille et des frais sur les contrats à terme, le cas échéant) pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien au cours de celle-ci. Lorsqu'une série a été établie au cours de la période, le ratio des frais de gestion est annualisé, depuis la date de création de la série jusqu'à la fin de la période.

Le gestionnaire peut autoriser une réduction des frais de gestion ou des taux des frais d'exploitation, ou les deux, pour certains investisseurs du Fonds qui paient ou engagent des distributions ou autres frais normalement payés par le Fonds ou le gestionnaire. Dans ce cas, le gestionnaire autorise une réduction ou un rabais sur une portion des frais de gestion, le Fonds ou le gestionnaire paie un montant égal à la réduction soit au titre d'une distribution, soit d'un rabais direct. Le RFG ne tient pas compte de ce type de réduction.

Le gestionnaire peut temporairement décider de réduire ou de prendre en charge les frais de gestion ou les frais d'exploitation du Fonds, ou les deux, et peut, en tout temps, mettre fin à cette réduction ou cette prise en charge. Le gestionnaire s'attend à continuer d'absorber ces frais ou ces charges jusqu'à ce que le Fonds soit d'une taille suffisamment grande pour pouvoir raisonnablement absorber tous les frais et toutes les charges.
- ³ Le Fonds investit dans des actions et des titres de créance du Fonds à gestion fiscale et n'engage pas directement de frais liés aux opérations de portefeuille. Le ratio des frais d'opération représente le total des courtages et des autres frais liés aux opérations de portefeuille du Fonds à gestion fiscale sous-jacent et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds à gestion fiscale sous-jacent au cours de la période.
- ⁴ Le taux de rotation du portefeuille est représenté par sa quote-part de celle du Fonds à gestion fiscale. Le taux de rotation du portefeuille indique le niveau d'activité selon lequel le conseiller en valeurs gère le portefeuille du Fonds à gestion fiscale. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds à gestion fiscale achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Généralement, plus le taux de rotation des titres en portefeuille d'un fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opération qu'il doit payer seront élevés. Il n'existe pas nécessairement de lien entre un volume d'opérations élevé et le rendement d'un fonds.